

EN *Helianthemum salicifolium* (L.) MILL. – Hélianthème à feuilles de saule – *Cistaceae*



Description

Plante annuelle de 5-25 cm, non ligneuse à la base. Tige généralement dressée, simple ou rameuse dès la base, avec des rameaux arqués ascendants. Feuilles opposées, ovales, à nervures saillantes, pourvues de stipules. Pétales jaune pâle, obovales cunéiformes, aussi longs que les sépales (5-10 mm), promptement caducs. Style court, droit, colonnaire. Floraison 4-5. Chromosomes $2n = 20$.

Espèces semblables: *Helianthemum* sp. (hélianthèmes divers), plantes vivaces à base ligneuse, fleurs plus grandes, style recourbé ou genouillé à la base.

Ecologie et sociologie

L'hélianthème à feuilles de saule préfère des sols secs, nus, squelettiques, riches ou pauvres en calcaire, dans des situations chaudes. En Suisse il occupe des ouvertures dans des prairies sèches, des steppes rocheuses, des bords de chemins, des rochers pauvres en humus et plus rarement dans des broussailles claires. Il évite les formations végétales fermées.

En Suisse il est collinéen à montagnard et va de 400 à 750 m d'altitude (de 0 à 800 m en Italie).

Helianthemum salicifolium est caractéristique des *Sedo-Scleranthetalia* BR.-BL. 55. Son amplitude écologique est plus grande en région méditerranéenne où il s'étend à des formations rudérales, par exemple dans les oliveraies.

Milieu naturel: 4.1.3

Valeurs indicatrices: F1R3N2H3D2L4T5K2.

Particularités de l'espèce

L'hélianthème à feuilles de saule est un thérophyte éphémérophyte typique. On le considère comme une espèce méditerranéenne isolée en Valais. Il existe encore de nombreuses stations potentielles dans le secteur valaisan actuel, mais la dissémination naturelle ne se fait que par la déhiscence des capsules et le ruissellement de l'eau de pluie. La multiplication à partir de graines est facile.

Distribution générale et menaces

Cet élément floristique méditerranéen est réparti à l'ouest jusqu'au Portugal, au nord jusque dans le centre de la France, en Valais (CH) et au pied sud des Alpes. En Europe orientale, il va de l'Istrie, de la Dalmatie (HR), de la Serbie et de la Bulgarie jusqu'en Crimée et Transcaucasie. Au sud il s'étend à l'Iraq, à l'Egypte, à la Tunisie et au Maroc. Pour l'Europe centrale, il n'existe que quelques stations isolées dans les vallées internes et sèches des Alpes.

Stations les plus proches: Ain (Valbonne), pied sud des Alpes, p. ex. Valle di Susa, Trentin (Nomi, Calliano und Vallarsa)(I).

Menaces: Les populations relictuelles du nord de l'aire sont menacées, alors que dans la région méditerranéenne l'espèce est encore répandue et localement abondante.

Statut de protection

CH: Liste rouge.

Distribution et menaces en Suisse

L'hélianthème à feuilles de saule n'est connu que du bas Valais central (Branson-Fully). Cinq populations ont été trouvées aux Tâches, dans la région des Follatères près de Branson. Elles se trouvent dans une réserve naturelle et totalisent 200-300 individus. Il est possible qu'il y ait d'autres populations au-dessus de Branson jusqu'à 750 m. GAMS (1927) indique aussi l'espèce entre Fully et Saillon, ce qui reste à contrôler. Selon BECHERER (1972) la population des Marques, au-dessus de Martigny, est éteinte depuis 1956.

Menaces: Ces petites populations sont fortement menacées et nécessitent une protection locale.

Évolution des populations: stabilité relative tant que l'habitat reste protégé

Responsabilité

La responsabilité de la Suisse au niveau international est moyenne.

 Daniel M. Moser

Menaces

- piétinement par les visiteurs et les photographes
- viticulture
- pacage
- populations restreintes et isolées

Mesures

- mieux canaliser le public, empêcher de quitter les chemins balisés; panneaux d'information
- pas de nouveaux vignobles; pas d'herbicides dans les vignes traditionnelles environnantes
- pas de pacage
- contrôles tous les 5 ans; multiplication *ex situ* de matériel indigène (graines) et semis dans les stations anciennes ou potentielles du secteur; cartographie détaillée (environ 1:500)

Bibliographie

BECHERER, A. (1956a): *Florae vallesiacae supplementum* – Supplement zu Henri Jaccards «Catalogue de la Flore valaisanne». *Denkschr. Schweiz. Naturf. Ges.* 81: 1-556.

JACCARD, H. (1895): *Catalogue de la Flore Valaisanne*. 472 pp. Georg & Cie., Genève.

DELARZE, R. & P. WERNER (1986): Étude botanique des Follatères (Dorénav et Fully, Valais) – I: La flore actuelle et son évolution depuis le début du siècle. *Bull. Murith., Soc. Valais Sci. Nat.* 104: 89-112.

GAMS, H. (1927): Von den Follatères zur Dent de Morcles – Vegetationsmonographie aus dem Wallis. *Beitr. Geobot. Landesaufn. Schweiz* 15: 1-760.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

EN *Helianthemum salicifolium* (L.) MILL. – Hélianthème à feuilles de saule – *Cistaceae*

| | | | | | |
|------|------|------|-------|-------|------|
| JU 1 | PL 2 | AN 3 | AIO 4 | AIE 5 | AS 6 |
| | | | EN | | |

| | | | | |
|---|---|----|---|---|
| F | D | FL | A | I |
| | – | | | |

| | |
|-------|------|
| Monde | CH |
| | EN/E |

